
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 5 décembre 2017 à 19 h 31
777, boul. Marcel-Laurin**

CA17 08 0723

Séance extraordinaire du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, convoquée selon la loi et tenue à la salle du Conseil située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le mardi 5 décembre 2017, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa
Les conseillers de Ville : Aref Salem
Francesco Miele
Les conseillers d'arrondissement : Jacques Cohen
Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Isabelle Bastien, avocate, agissant à titre de secrétaire.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

CA17 08 0724

Soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 5 décembre 2017.

Proposé par le conseiller Jacques Cohen ;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter tel que soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 5 décembre 2017.

ADOPTÉ.

CA17 08 0725

Soumis sommaire décisionnel numéro 1173231017 relatif au budget de fonctionnement 2018 de l'arrondissement.

ATTENDU l'article 143.2 de la Charte de la Ville à l'effet que le conseil d'arrondissement dresse et transmet au Comité exécutif un budget;

ATTENDU que la cible de revenus de l'arrondissement 2018 est établie à 5 270 700 \$, que le budget de dépenses est de 70 320 800 \$ et que les transferts centraux nets sont de 52 259 100 \$;

ATTENDU que la Ville cède à l'arrondissement un espace fiscal qui représente 0,05 \$ du 100 \$ d'évaluation pour un revenu de taxation de 8 564 600 \$ et qu'afin de poursuivre les priorités identifiées, l'arrondissement adoptera une taxe spéciale de 0,0247 \$ du 100 \$ d'évaluation, ce qui représentera un revenu de taxation de 4 226 400 \$;

ATTENDU que pour l'année 2018, l'arrondissement imposera une taxe relative aux services au taux de 0,0747 \$ du 100 \$;

ATTENDU que la séance extraordinaire pour l'adoption du budget de fonctionnement a été dûment convoquée le 24 novembre 2017 dans le journal Le Devoir;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

D'adopter le budget de fonctionnement 2018 de l'arrondissement et d'en approuver la transmission au Comité exécutif de la Ville de Montréal.

ADOPTÉ.

CA17 08 0726

Soumis sommaire décisionnel numéro 1173950037 relatif à l'adoption de l'organigramme et de la structure organisationnelle 2018 de l'arrondissement de Saint-Laurent.

ATTENDU l'exercice budgétaire et de la planification de main-d'œuvre 2018;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter, tel que soumis, l'organigramme et la structure organisationnelle 2018 de l'arrondissement de Saint-Laurent.

ADOPTÉ.

CA17 08 0727

Période de questions du public débute à 20 h

Les personnes dont les noms suivent ont posé des questions :

Madame Huong Le Thanh, 116, rue Laperrière (intervenant #1) :

- Concernant les dépenses en loisirs, pensez-vous faire des programmes pour les personnes âgées? Il faut des projets pour faire sortir les personnes âgées.

Réponse (Alan DeSousa) : : L'arrondissement est reconnu Municipalité amie des aînés. On privilégie les activités pour les aînés. Par exemple, l'aménagement de la cour du Centre des Loisirs. Avec l'ouverture du Complexe sportif, on a entrepris des démarches avec le Carrefour des aînés. Un des choix du budget, est de garder ouvert les installations du YMCA sur Décarie, notamment pour la natation des aînés. Le programme regorge d'activités gratuites en culture.

- le problème est le transport.
-

CA17 08 0728

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Jacques Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De lever la séance à 20h08.

ADOPTÉ.

Maire

Secrétaire

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 9 janvier 2018.
